

L'auteur passe ensuite à la Poésie latine et nous en donne des aperçus les plus intéressants. On y voit comment, pendant le déclin de la poésie métrique, se développa, (à partir du III^e siècle) chez les Romains, la Poésie appelée *rythmique*, observant aussi exactement que possible, l'accent au moins à la fin du vers; elle se servait des mètres les plus populaires, c'est-à-dire de l'hexamètre dactylique, de certains mètres iambiques et trochaïques, surtout du dimètre iambique et du tétramètre trochaïque analectique.

Puis M. Tisseur indique les origines du vers français, définit le rythme : *une sorte de cadence ou mesure en vertu de laquelle certains sons revenant à de certains intervalles réguliers ou même irréguliers, font plaisir à l'oreille*; il en indique les caractères et réserve un paragraphe entier au *Vers formé sur le latin classique* avec des exemples tirés de Ronsard, Baïf et Turgot qui, comme on sait, traduisit en vers français mesurés quelques livres de l'*Enéide*.

Il passe alors en revue les diverses espèces de vers, en fait l'histoire, énonce les règles propres à chacun d'eux. J'adresserai cependant un léger reproche à M. Tisseur à propos du décasyllabe : il admet ce vers césuré à quatre et à six pourquoi ne l'admet-il pas coupé à cinq et approuve-t-il Bonaventure Despériers de lui avoir donné le nom burlesque de tarantata. C'est traiter avec une sévérité bien méprisante un vers dont nos poètes modernes ont tiré souvent un excellent parti.

Je passe rapidement sur les intéressantes pages traitant de la *Césure et du vers romantique*, pour arriver enfin à la partie du volume réservée à la *Rime*, sujet dont l'importance ne saurait échapper à personne. J'en indique ici les grandes lignes :

Définition : « La Rime est l'uniformité du son et de l'articulation dans deux mots, à partir de la syllabe tonique, » Cf. *mort. port.*

Elle n'est pas tout le vers, comme le prétend Banville, mais bien la seule harmonie du vers, puisqu'elle ne fait que constater le rythme; elle commença par l'assonance (qui n'est que la ressemblance approximative de son à la fin des mots comme *tondre* et *sombre*. Voyez aussi la *Cantilène de Sainte-Eulalie*, fin du IX^e siècle); elle fit son apparition vers la fin du XI^e siècle, ainsi qu'en témoignent les poèmes de *Crestien de Troie*.

La rime exige la rigoureuse homophonie des voyelles; elle est *correcte* quand la voyelle rimante est identique dans les deux mots, et *riche* quand la voyelle rimante est précédée de la même consonne dite